Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Rue Albert Camus - BP 79 - 62968 LONGUENESSE CEDEX

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE HOULLE

Règlement graphique

Date : 20 décembre 2005	Ech. : 1 / 5000 (1 cm = 50 mètres)	N

Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer
CeRPA - TB/DL/BC
Rue Albert Camus - BP 87 - 62968 LONGUENESSE CEDEX - Tél. 03.21.38.01.62
Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites - Imprimé le 26 février 2007

Approuvé le : 20/12/2005

Révisé le :

Modifié le :

Mis à jour le :

- Limite de zone et de secteur
- UD
- 1AU
- 2AU
- UH
- UE
- UL
- A
- N
- Espace vert protégé
- Talus à protéger
- Emplacement réservé
- Arbres, groupe d'arbres à protéger
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial

Liste des emplacements réservés
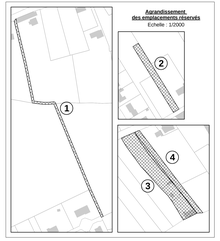
Désignation de la réservation	n° de référence sur le plan	Surface	Bénéficiaire
Création d'un chemin piéton	1	961 m²	Commune
Création de voirie	2	974 m²	Commune
Création aire de jeux et aire de stationnement	3	2926 m²	Commune
Création de voirie	4	1009 m²	Commune